

Préparé à bon marché 19c. vgs. Maison Viau 1327 STE-CATHERINE EST 829 MONT-ROYAL 497 STE-CATHERINE EST MAISONNEUVE

LE BULLETIN

Préparé à bon marché 19c. vgs. Maison Viau 1327 STE-CATHERINE EST 829 MONT-ROYAL 497 STE-CATHERINE EST MAISONNEUVE

"Le Bien de Tous par l'Effort de Chacun." — "Le Canada pour les Canadiens, mais pas d'isolement."

POLITIQUE — LITTÉRATURE — NOUVELLES

Rédigé en Collaboration

Administration: 105 à 109 Ontario Est. •• Tel. Est 1121

A. P. Pigeon, Editeur-Propriétaire

LE PEUPLE SE SOUVIENT

Les Elections Générales sont l'occasion pour les Electeurs de cette Province d'exprimer leur reconnaissance, leur gratitude et leur admiration, pour les œuvres importantes accomplies par le Gouvernement Libéral de l'Hon. M. Gouin, à Québec — La Bataille est engagée.

Dans cinq semaines, demain, l'électorat de la Province de Québec sera appelé à prononcer son verdict sur l'administration du gouvernement Gouin, celui-ci ayant, en effet, décidé d'en appeler au peuple, le 8 du mois prochain.

La nouvelle de la dissolution de la Législature n'a surpris personne, libéraux et conservateurs admettant la possibilité d'élections générales, au cours de la présente année, et s'étant préparés de longue main, à l'événement.

Que si les conservateurs s'avisent de prétendre que le temps mis à leur disposition, pour accorder leurs voix, est un peu court, nous pourrions leur répondre, qu'il n'est pas dans l'habitude des gouvernements de consulter ses adversaires sur l'opportunité de fixer les élections à une date plutôt qu'à une autre.

Au lendemain de la session, la plus fructueuse que l'on puisse mettre au crédit d'aucune des administrations qui se sont succédées, à Québec, depuis vingt ans, le gouvernement libéral de l'Hon. M. Gouin est resté en contact avec le peuple qui a applaudi à ses louables efforts et qu'il fait justice, aujourd'hui, de la sincérité et de l'utilité de sa politique.

A l'électorat qui a vu le gouvernement à l'œuvre et qui a entendu les critiques de ses adversaires, l'Hon. M. Gouin demande une approbation qui soit donnée en pleine connaissance de cause et avec toute la conviction que comporte l'appréciation d'œuvres que l'on a sous les yeux.

Est-il besoin de rappeler au peuple de cette province, que si notre budget se soldait, aujourd'hui, par un surplus de plus d'un million de dollars, c'est grâce à la politique de progrès du gouvernement libéral de l'Hon. M. Gouin qui par l'accroissement du subside fédéral et par une sage et prudente économie, a réussi, non seulement à rétablir l'équilibre dans nos finances, mais à substituer à la gêne, l'abondance et la prospérité.

Des acclamations qui ont accueillies enthousiastes les déclarations faites par l'Hon. Trésorier Provincial, au cours de la dernière session, l'écho

de encore et l'électorat n'a pas oublié l'engagement qu'il a contracté envers un gouvernement qui s'est montré fidèle à ses promesses.

Le peuple n'a pas besoin, non plus, qu'on lui rappelle ce que le gouvernement de l'Hon. M. Gouin a fait pour la cause de l'instruction publique, et il sait gré à l'Hon. Premier Ministre de s'être employé personnellement à la création d'œuvres nouvelles destinées à ouvrir un vaste champ à l'activité intellectuelle de la nation canadienne-française.

Il se souvient d'avoir entendu l'Hon. M. Gouin lui-même exposer tout ce que son gouvernement avait accompli depuis dix ans, en vue de promouvoir les intérêts de l'agriculture et de la colonisation, et n'a-t-il pas constaté avec un profond sentiment de gratitude l'intérêt immense que porte à la classe ouvrière le gouvernement libéral qui a créé le tribunal de conciliation et d'arbitrage, qui a fait adopter des lois concernant l'inspection des établissements industriels, au point de vue de l'hygiène, de la protection contre les accidents et les incendies; la réglementation du travail des femmes et des enfants dans les manufactures; la création d'une commission chargée d'étudier les meilleurs lois sur les accidents de travail, en vue de les appliquer à la province, etc.?

Il n'a pas perdu de vue les améliorations considérables introduites dans l'administration de la justice et dans l'administration du domaine public.

Pour toutes ces raisons et pour beaucoup d'autres, dont l'énumération serait trop longue, le peuple de cette province a mis toute sa confiance en l'Hon. M. Gouin et son gouvernement. Il se reconnaît redevable du bien-être dont il jouit, au dévouement, à la sollicitude et à l'habileté des hommes à qui il a confié spontanément la direction de ses destinées, en 1897, et qui lui ont fait oublier les vicissitudes du régime néfaste des conservateurs.

Le peuple se souvient et il est anxieux de prouver toute sa reconnaissance à l'Hon. M. Gouin et au parti dont il est le chef respecté et aimé.

PROGRAMME DE L'HON. M. GOUIN

Aux Electeurs de la Province de Québec

Maintenant que nous avons pu augmenter les boni pour subvenir aux frais de l'éducation, de l'agriculture, des bons chemins, de la colonisation, etc., nous entendons continuer le bon travail.

Nous ne serons satisfaits que lorsque nous aurons porté le bonus pour l'instruction publique à un million de piastres par année.

Nous nous proposons, à la prochaine session, de réajuster les taxes sur les corporations commerciales.

Le mouvement commencé par nous pour l'annexion du territoire de l'Un-gava sera continué avec la même vigueur qui a marqué notre agitation réussie pour l'obtention du subside fédéral.

Nous continuerons notre marche progressive dans le développement de nos ressources nationales dans l'avenir comme dans le passé. Notre richesse nationale est énorme. Nous devons la développer tout en la protégeant. Un de nos plus grands revenus est dans la richesse de nos forêts de bois de pulpe. La question de savoir comment la protéger efficacement est un problème qui regarde, et le provincial et le fédéral. J'ai discuté cette importante question avec le Premier Ministre du Canada et il paraît certain que prochainement une commission sera nommée pour s'occuper de toute cette question et en faire un rapport détaillé.

Plus heureux aujourd'hui que quand je traçai mon programme à Montréal, en avril 1905, mon gouvernement peut s'en rapporter plutôt à

ce qui a été fait qu'à ce qui a été promis. Nous ne demandons qu'à être jugés sur nos actes. C'est notre espoir et notre désir que la prochaine bataille électorale ne sera pas faite de personnalités, mais sera conduite en vue de sauvegarder l'intérêt public et de discuter au mérite notre administration des affaires publiques.

L'essor que prend chaque jour notre nationalité sera célébré avec éclat dans la vieille cité de Champlain au milieu des félicitations du monde civilisé. Cette entente et l'harmonie qui unissent les deux grandes races dans l'intérêt de la cause commune ont seuls achevé cette œuvre.

Il se peut qu'on trouve des hommes plus éloquentes et plus brillants que ceux qui composent actuellement le gouvernement de la province de Québec, mais non de plus attachés à leur province et plus déterminés à la servir honnêtement que ceux qui actuellement sollicitent la confiance de l'électorat et qui ont fait tout pour la saine administration en rétablissant l'équilibre dans les finances provinciales et ont développé si patriotiquement nos ressources nationales.

Jamais administrateurs ont plus travaillé au développement de l'instruction, de l'agriculture et de la colonisation — sur lesquelles nous basons notre expérience de développement futur, de prospérité et de paix pour notre chère province de Québec et pour le bonheur et l'avancement de toutes les classes de notre population.

LOMER GOUIN.

LA BATAILLE EST ENGAGÉE

A peine le signal est-il donné que déjà la bataille s'est engagée sur tous les points de la Province. A l'appel de l'Hon. M. Gouin les légions libérales se sont levées en masse, et tandis que l'enthousiasme règne dans les rangs ministériels, dans le camp de l'opposition c'est le désarroi, à la suite de l'absence totale d'organisation.

L'Hon. M. Gouin est arrivé à Montréal, hier, où il a passé en revue l'état-major des clubs libéraux et assigné aux chefs leur poste de combat.

Des conventions auront lieu, cette semaine, dans les divers comtés du district et la Premier Ministre inaugurer la campagne par une grande assemblée publique, dès que les dispositions nécessaires auront été prises à cette fin.

Les honorables Turgeon, Devlin et Weir font, de leur côté, preuve de la plus grande activité et ont pris charge de l'organisation dans les autres districts de la Province.

Selon toutes probabilités l'Hon. M. Weir sera élu par acclamation dans Argenteuil, ainsi que l'Hon. M. Turgeon dans Bellechasse.

Dans St-Jacques, l'Hon. M. Gouin attend de pied ferme le candidat conservateur ou nationaliste qui sera assez téméraire pour se mesurer contre lui, et les conservateurs sont à la chasse aux candidats pour trouver des adversaires sérieux, à apposer à MM. G. Langlois et J. Décarie, dans St-Louis et Hochelaga.

Les nationalistes sont indécis, et ils hésitent à se jeter dans la lutte, depuis que la détermination des conservateurs de courir leur propre chance, en se choisissant des candidats de parti, brise tous leurs plans de campagne. Ils se sentent lâchés, et ils manoeuvrent de façon à se soustraire aux obligations contractées lors de l'échafaudage de l'été dernier.

S'ils osent prendre une part active à la lutte, ils sont voués à un fiasco monumental, puisqu'ils se heurteront d'un côté au mépris des libéraux, et de l'autre à l'indifférence de leurs anciens alliés.

Dans ces conditions l'issue de la campagne électorale qui vient de s'ouvrir ne fait pas de doute pour le succès de la cause libérale. Jamais, le parti libéral de cette province n'a été ni plus fort ni plus uni. Les chefs ont le droit de compter sur le dévouement et le travail effectif des simples soldats, comme ceux-ci ont le droit de compter sur l'habileté, la sagesse et la fermeté de ceux qui les mènent, encore une fois, à la victoire.

M. LANGLOIS ET LA DIVISION ST-LOUIS

IL SERA REELU PAR UNE GRANDE MAJORITE

M. Godfroy Langlois, député de la division St-Louis, sera du nouveau candidat, et il est assuré d'avance d'une réélection par une très grande majorité.

Il aurait, paraît-il, pour adversaire M. Ls. Loranger, avocat.

M. Loranger, dans une entrevue à "La Patrie", déclare que les opinions du député de St-Louis ne représentent pas la pensée des électeurs de cette circonscription électorale.

M. Loranger s'imagine-t-il qu'en venant devant l'électorat de St-Louis, comme porte-drapeau de l'Hon. M. LeBlanc, il va représenter, lui le sentiment populaire de cette division?

Nous connaissons assez les citoyens de Montréal, et particulièrement de la division St-Louis, pour dire que la question d'éducation, M. Langlois représente l'immense majorité des pères de famille de Montréal, et que d'autre part, comme partisan du gouvernement Gouin, il peut compter d'avance sur l'appui sincère de tous les vrais libéraux.

Ne serait-ce que pour sa courageuse campagne en faveur de l'uniformité des livres et de la réforme scolaire, M. Langlois mérite l'appui et l'entière confiance de tous les pères de famille.

M. L. P. PELLETIER ET LES NATIONALISTES

M. L.-P. Pelletier a pris charge des forces conservatrices dans le district de Québec et accepte de se porter candidat dans le comté de Dorchester, qui lui a préféré le Dr Morrissette en 1905. M. Pelletier se défie des nationalistes et affirme qu'il n'y a aucune alliance, aucune entente entre les nationalistes et les conservateurs.

"Le parti conservateur, dit-il, entend faire la lutte comme parti conservateur. Mais cela ne veut pas dire que MM. Bourassa, Lavergne, Laflamme et leurs amis ne méritent pas la confiance de l'électorat de la province."

A bon entendeur, salut!

LA ROCHE TARPEIENNE

M. Henri Bourassa a fait, l'autre soir, le rêve qu'il montait au Capitole, aux acclamations du peuple en délire! Gare à la Roche Tarpeienne!

Les conservateurs ont l'audace de reprocher au gouvernement Gouin d'avoir autorisé l'octroi de quelques milliers d'acres de terre, comme subvention à une demi-douzaine de compagnies de chemins de fer de colonisation, alors qu'à la veille des élections de 1897, l'Hon. M. Flynn gorgé de terres et d'argent des compagnies de chemins de fer, pour s'attirer leurs bonnes grâces.

Est-ce assez cynique?

AUTONOMIE ET IMMIGRATION

La reconnaissance de la responsabilité du Canada en matière de législation concernant la restriction de l'immigration orientale, vient d'être, une fois de plus, élogieusement admise et reconnue dans le rapport de M. Mackenzie King, sous-ministre du Travail, à Ottawa, qui avait été chargé d'une mission, en Angleterre, pour conférer avec les autorités anglaises, à ce sujet.

La recommandation suivante contenue dans le rapport de M. King, a été ratifiée par les gouvernements anglais et canadien:

"Qu'il est naturel que le Canada désire restreindre l'immigration orientale, qu'il est désirable non seulement pour des raisons économiques et sociales, mais qu'il est de plus nécessaire au point de vue politique et national que le Canada demeure un pays habité et gouverné par la race blanche. En plus de ces raisons, on en allègue une en particulier, celle que dans des affaires d'une importance aussi vitale pour le Canada, celui-ci est le meilleur juge dans la ligne de conduite à adopter. Comme un gouvernement autonome, on ne peut pas s'attendre à ce que le gouvernement canadien soit empêché d'adopter des mesures à l'effet de restreindre l'immigration selon que son peuple le jugera à propos."

L'Hon. P.-E. LeBlanc a ouvert, aujourd'hui, la campagne électorale, dans son comté, par une assemblée à Saint-Martin.

QUARTIER MONT-ROYAL

Messieurs les anglais qui, depuis qu'ils sont les maîtres à l'Hôtel de Ville, exécutent tous les volontés des Canadiens français au bénéfice de leurs compatriotes les entrepreneurs anglais, messieurs les anglais, di-sons nous, ont encore osé de mettre aussi le grappin sur le quartier Mont-Royal où la population est de 75 p.c. canadienne-française.

Dans le quartier St-Laurent et dans tous les autres quartiers où il n'est seulement 1 p.c. de majorité, ce serait un crime que de parler d'une candidature canadienne-française. Mais avec les "Canayens", pourquoi se gêner?

Regardons seulement un peu ce qui se passe à l'Hôtel de Ville. Les anglais n'ont qu'à lever le doigt, pour voir se courber devant eux une majorité aussi docile qu'édifiante. Cependant, on affirme que demain, les électeurs du quartier Mont-Royal entendront avoir leur mot à dire l'anglais P. McKenna aurait comme adversaire M. J. Rochon au siège No 2. Le siège No 1 serait disputé par M. le notaire Prud'homme et l'Hon. M. H. B. Rainville, auquel les amis de ce dernier assurent la victoire. Après avoir longtemps refusé d'être candidat, M. Rainville aurait accepté la candidature sur la promesse des principaux électeurs du quartier Mont-Royal qui se font fort de l'élever à une grande majorité.

M. Rochon a toutes les sympathies des Canadiens-français dans sa lutte pour conserver la juste influence à laquelle a droit la majorité canadienne-française de la Côte-des-Neiges.

PAGE A L'ENNEMI

L'Hon. M. Turgeon a lancé un défi à ses adversaires, qu'il est prêt à rencontrer de nouveau dans l'arène électorale.

"J'ai mes raisons de croire que ma majorité dans Bellechasse sera plus considérable que lors de l'élection du 4 novembre dernier, dit-il. Je ne sais pas si l'on me fera de l'opposition."

"Je serais bien en peine de dire pourquoi l'on m'en ferait. Depuis un an, M. LeBlanc et ses amis, M. Bourassa et ses nationalistes se sont acharnés contre moi, ont dirigé toutes leurs attaques contre l'administration de mon département, ont commis des scandales à être révélés au cours des enquêtes qu'ils devaient demander à la dernière session. J'ai passé la session à attendre. Pas un mot de critique n'a été adressé à mon département et personne n'a demandé l'enquête. Comment ceux qui n'ont pas osé m'attaquer en Chambre m'attaqueront-ils devant le peuple? Dans tous les cas, je suis prêt à les rencontrer."

Il est probable que la campagne libérale s'ouvrira à Québec par une grande assemblée qui aura lieu le 17 mai, en notre ville, et à laquelle sera tiré le premier coup de canon de la campagne.

Fidèle à sa promesse, l'Hon. M. Lemieux a donné avis d'une messe gouvernementale, à l'effet de réduire à un sou le tarif postal, pour les lettres où le système de livraison à domicile est en vigueur. C'est le complément de la politique en faveur du ministère des Postes, depuis que l'administration libérale a si brillamment réhabilité cet important service public.

BRUTALE OBSTRUCTION

L'OPPOSITION TORY FAIT FEU ET FLAMMES POUR DEFENDRE LES CORSAIRES QUI MENENT LA BARQUE PROVINCIALE DU MANITOBA.

L'opposition tory, à Ottawa, a remonté ses batteries électrices et la voile, de nouveau, parie en guerre contre le gouvernement qui a eu l'extrême tort, à ses yeux, de vouloir appeler au respect des conventions constitutionnelles, les corsaires qui tiennent la barque provinciale du Manitoba. L'adoption du projet de loi aux Communes, pour voter la modification de la loi électorale, de façon à enlever aux partisans de M. Robb, la concession des listes électorales fédérales de Manitoba, a été, en effet, le signal d'une levée de boucliers, de la part de séries d'Ottawa, qui ne reculent pas devant une lâcheté pour le faire du capital politique. Depuis mercredi dernier, ils ont entrepris de bloquer la besogne législative, en opposant à l'adoption de cette loi d'équité et de justice, le projet de prolonger la session jusqu'à l'automne prochain, si le ministère ne consent pas à acquiescer à leur demande, c'est-à-dire à biffer du

projet de loi, la clause concernant les listes électorales du Manitoba.

Et avec quoi?

Que les députés tories ont fait passer en tirades creuses et interminables, s'ils trouvent le moyen de fournir à leurs amis de l'Ontario l'occasion de briser les électeurs libéraux du Manitoba de leur droit de vote? Ils feignent de vouloir défendre des droits qui ne sont pas attaqués, pour faire triompher une injustice et une iniquité. Ils préfèrent avoir recours à l'obstruction systématique que de discuter honnêtement une loi destinée à réparer des torts commis par des politiciens sans conscience, et ils s'en vantent.

Si le gouvernement cède, il ne cédera qu'à la force brutale d'une obstruction qui cause un préjudice énorme aux intérêts du pays et il laissera l'opinion publique juge de l'inqualifiable et injustifiable attitude de l'opposition.

L'Hon. M. Gouin a fait d'importantes déclarations, cette semaine, en rapport avec le remaniement de la carte électorale de la Province. Nul doute que le projet de loi que le gouvernement a mis à l'étude va créer un intérêt immense dans les cercles politiques, d'ici à la prochaine session.

D'après un rapport du bureau de la statistique fédérale, il appert que l'étendue des terres en culture, dans la Province de Québec, était, en 1907, de 4694,366 acres, en 1901, et de 5,950,405 en 1907, soit une augmentation de 556,049 acres en six ans.

Voilà qui parle en faveur du régime libéral!

L'Opposition, telle que dirigée par l'Hon. M. LeBlanc, ne nous offre aucun programme, aucun idéal nouveau, aucune mesure ni aucune réforme intéressant les contribuables. Le "Canada" a eu raison de dire que le parti conservateur n'avait ni chef ni programme.

LE LIVRE DE LA Maitresse de la Maison

(SUITE DU LIVRE DE L'EPOUSE.)

PAR PAUL COMBES.

DEUXIEME PARTIE

CHAPITRE III

Choix et Agencement de l'habitation et du Mobilier.

Nous avons déjà eu l'occasion d'insister, dans Le Livre de l'Épouse (Chapitre VIII), et dans la Première Partie de ce volume (Chapitre II), sur l'importance d'un bon choix et d'un agencement convenable de l'habitation et du mobilier au point de vue du bonheur domestique.

Il n'est pas inutile de revenir ici sur ce sujet, pour l'examiner attentivement, au point de vue économique et matériel.

Rappelons-nous ce que dit Paul Janet, — que nous avons cité (Première Partie, Chapitre II), — au sujet de la famille considérée comme un centre immobile, comme un point fixe auquel l'homme éprouve le besoin de se raccrocher, au milieu du courant ininterrompu des événements de l'existence.

Cette idée est capitale. Elle exprime parfaitement le rôle que joue la famille vis-à-vis de ses différents membres. Mais le siège de la famille, c'est l'intérieur domestique, et de ce fait, le foyer joue le même rôle important de centre d'attraction, de repos, de salut dans l'adversité.

Le chez-soi, c'est un monde à part, un roc solide au milieu de la tempête, un asile sûr contre les tribulations qui nous assaillent dans le monde.

Or, chez-soi, c'est essentiellement l'habitation et le mobilier. D'où l'importance capitale de ces deux éléments primordiaux de l'organisation matérielle du foyer de famille.

La fixité du chez-soi est des plus variables, suivant, les circonstances au milieu desquelles vivent les diverses familles.

L'Arabe qui vit sous la tente, et qui la déplace au fur et à mesure qu'il a besoin de nouveaux pâturages pour ses troupeaux, — le marchand forain qui habite une roulotte et qui la transporte de foire en foire, — ont tous deux un chez-soi, — mais sans racines fixes.

Ce sont de vrais voyageurs, au même titre que ceux qui vivent à l'hôtel.

Pas de véritable chez-soi non plus pour les hôtes ordinaires des chambres garnies et des appartements meublés, — parce que tout ce qui les réunit n'est que le souvenir à ceux qui passent successivement dans ces mêmes lieux. Tant il est vrai que le mobilier joue dans le chez-soi un rôle plus important encore que les murs qui l'abritent.

En effet, le mobilier que l'on a à soi transporte dans un nouvel appartement, ne tardera pas à reconstruire un intérieur dans lequel on reprendra racine et où l'on retrouvera le même charme que dans le précédent logis.

Même la demeure que l'on habite en simple locataire peut devenir extrêmement agréable pour peu que l'on y séjourne, et surtout si l'on est protégé par un bail de quelque durée.

Il y a, dans ce que l'on appelle les "maisons de rapport," c'est-à-dire des maisons faites spécialement pour des locataires, et qui abritent un plus ou moins grand nombre de familles, des appartements plus ou moins agréables, surtout en raison de la sociabilité et de la délicatesse de ceux dans le voisinage desquels on vit.

Mais rien ne vaut la maison privée, même en simple location avec bail, parce que c'est là seulement que l'on se trouve tout à fait chez soi, et que l'on peut vivre pleinement de la vie familiale, sans incommoder des voisins d'appartement et sans être incommodé par eux.

Enfin, l'idéal, c'est d'être soi-même propriétaire d'une demeure familiale. Voilà vraiment le foyer domestique, le patrimoine de famille qui devrait être inaliénable, ainsi que la loi le consacre en divers pays.

Dans ce cas, la famille est réellement ancrée sur le roc vif, et l'intérieur devient ce domaine immuable, ce refuge assuré qui demeure, alors que tout passe autour de lui.

Même dans la vie, on ne fait pas ce qu'on veut, mais ce qu'on peut.

Les conditions sociales sont si variées, — et aussi tellement variables, — qu'il n'est pas toujours possible, ni même facile, de s'assurer un chez-soi idéal.

Le mieux, c'est d'inspirer de la rigueur pratique que nous cherchons à graver dans l'esprit de toute maîtresse de maison :

Faire comme on peut et toujours pour le mieux.

Cela veut dire qu'il faut créer un intérieur aussi stable que possible, dans la mesure où les circonstances le permettent.

Cela veut dire qu'il faut éviter, autant que possible, le provisoire, et constituer, aussitôt que faire se peut, un foyer définitif.

Ce principe entraîne des conséquences pratiques immédiates.

La première, c'est que dans le choix que l'on fait d'un domicile, on soit attentif à toutes les circonstances de nature à influencer sur la durée du séjour que l'on y fera.

En faisant ce choix, qu'on évite de faire à la hâte et à la légère, on l'entourera de toutes les garanties possibles, pour s'assurer que le foyer do-

mestique sera bien tel qu'on l'a rêvé, c'est-à-dire, conforme aux ressources du ménage, agréable, hygiénique, commode, à proximité des endroits où se font les affaires du mari et l'éducation des enfants. On s'attachera surtout à prévoir d'avance tous les inconvénients qu'il pourrait présenter au point de vue du bruit, du voisinage, des futures constructions de nature à le priver d'air et de lumière, etc., etc.

Bien souvent, ce n'est qu'après s'être installé dans un appartement que l'on s'aperçoit d'une foule d'inconvénients qu'il présente, et que l'on n'avait même pas soupçonnés parce que l'on n'avait pas fait une enquête suffisante à cet égard.

On ne saurait trop examiner et étudier le pour et le contre dans le choix d'une habitation, car c'est en négligeant ces précautions que l'on éprouve ensuite des déboires, des désagréments, et qu'après en avoir souffert pendant un temps plus ou moins long, on se trouve réduit, en fait de compte, à déménager.

Aussi, autant que possible, vaut-il mieux louer un appartement que l'on connaît déjà plus ou moins bien, soit par des visites faites dans la maison, soit par des renseignements sûrs, que peuvent fournir des personnes qui le connaissent ainsi que le voisinage.

Toute l'importance des ces précautions préliminaires résulte de ce principe qu'il faut s'efforcer de constituer, du premier coup, un foyer définitif, et éviter de déménager.

Les changements de domicile ont de multiples inconvénients.

En premier lieu, au point de vue moral, ce manque de stabilité du foyer exerce une influence nuisible sur le bonheur de tous les membres de la famille.

Il y a là une incertitude, une position d'oïseau sur la branche, qui déconcerte l'idée inconsciente que tout le monde se fait de la fixité du foyer domestique.

D'autre part, on a commencé à prendre des habitudes, qui sont devenues naturelles, chères, et avec lesquelles il faut rompre brusquement pour en contracter d'autres.

Rien n'est plus pénible que cet arrachement.

La maîtresse de maison a fait les plus grands efforts pour attacher au foyer les membres de la famille, parce que tout ce qui les réunit n'est que le souvenir à ceux qui passent successivement dans ces mêmes lieux. Tant il est vrai que le mobilier joue dans le chez-soi un rôle plus important encore que les murs qui l'abritent.

Une chaque déménagement, la famille quitte un milieu où elle s'était acclimatée pour un milieu nouveau. C'est chaque fois une nouvelle transplantation d'un arbuste essentiellement sensible. Comment pourrait-il ne pas en souffrir, moralement, intellectuellement, et physiquement ?

Ce qui en souffre aussi, ce sont les meubles !

La ménagère les entoure de soins vigilants, leur évite les heurts, les roulements déplacés, les entretient avec une sorte d'amour. Et voici que les déménagements, — même les moins brutaux, — s'en emparent, les démontent, les emportent, les cognent dans l'escalier, les entassent dans la voiture, — pour ensuite les remonter ailleurs, non sans mille contacts, frottements, plus ou moins rudes, fentes, cassures, etc.

Un proverbe populaire dit que trois déménagements équivalent à un incendie au point de vue du dommage éprouvé par le mobilier.

C'est presque vrai !

Ce qui souffre encore des déménagements, c'est la bourse !... Nous ne parlons pas seulement de la dépense qu'exige le déplacement, le transport et la remise en place du mobilier, mais aussi des dépenses accessoires, parfois importantes, qu'exige tout nouvel aménagement d'un domicile.

Ce sont les ridicules qui n'ont plus la mesure voulue pour les fenêtres, ou qui ne sont pas assez nombreux, — des planches servant d'étagères, à scier et à ajuster de nouveau pour les faire tenir dans l'emplacement qui leur est destiné, — des porte-manteaux à fixer, des tapis à poser, etc., etc.

Au bout du compte, et si l'on additionne tous les inconvénients d'un déménagement, on s'aperçoit que c'est une véritable catastrophe matérielle et morale.

Voilà pourquoi la maîtresse de maison doit s'efforcer par tous les moyens possibles, d'éviter de semblables changements.

§ 2.

Ce que nous disons de la stabilité du foyer, nous le disons aussi de la stabilité de l'ameublement.

Évitez le provisoire.

A moins que des ressources limitées ne vous y obligent, — lorsque vous entrez en ménage, faites l'acquisition du mobilier qui devra vous servir pendant toute la vie.

Dans l'existence, pour la conduite du bonheur, rien de plus préjudiciable que le provisoire.

L'âme humaine, avide de sécurité, ne s'accommode pas des choses passagères ; — elle aspire à réaliser ce qui est définitif, tout ce en quoi elle peut trouver le repos absolu.

Voilà pourquoi le mariage lui-même, union pour la vie, est ce qui répond le

mieux aux besoins essentiels de notre nature.

C'est la fin de toute inquiétude, de toute préoccupation, c'est un état d'équilibre parfait.

Eh bien ! c'est la même union pour la vie qui doit exister entre la famille et le logement, la famille et le mobilier.

La famille doit, en quelque sorte, se marier avec sa demeure, se marier avec tous les détails de l'intérieur domestique, de façon à réaliser une union indissoluble, avec son milieu, une vie désormais exempte de vicissitudes et de soucis.

C'est encore un des principes avec lesquels la maîtresse de maison devra se familiariser.

Rien de provisoire ! Ne pas bâtir sur le sable, mais sur le granit. Donner à l'organisation morale et matérielle du foyer domestique une stabilité immuable.

Cela n'exclut pas la perfectibilité de son organisation.

Nous en avons un exemple vivant dans l'admirable évolution de l'Église Catholique.

Quoi de plus immuable que la constitution de cette Église, qui a vu naître et mourir tant de royaumes, d'empires, et de républiques ? Mais quoi de plus plastique, en même temps, que cette organisation divine, qui de siècle en siècle, à travers les transformations incessantes de l'humanité, a su s'adapter constamment aux divers besoins, sans cesser d'être elle-même ?

Telle est la constitution qui doit servir de modèle à la petite "église" familiale, le mot église étant pris dans son sens étymologique, qui signifie choix, sélection.

La maîtresse de maison l'organisera sur les bases rationnelles dont nous avons exposé toute l'économie dans ce volume, — et en même temps elle sera attentive à y apporter toutes les modifications, tous les perfectionnements, suggérés par les circonstances.

Ce qui importe, c'est que les principes fondamentaux, — dans la famille comme dans l'Église, — restent immuables, — et que cette immuabilité se communique, dans la plus large mesure possible, à la stabilité de l'habitation, du mobilier, des mœurs, des coutumes et des usages de la famille.

(A suivre)

Chapitre IV.—Organisation de l'alimentation et des repas.

EPHEMERIDES

Principaux événements de Mai 1907

- 1.—L'hon. E. J. Flynn, ancien premier ministre, est élu bâtonnier du Barreau de Québec.
2.—Les paquebots "Hibernian" et "Marina", premiers transatlantiques de la saison, arrivent à Montréal.
5.—M. l'abbé J. A. Bélanger, curé de la paroisse St-Louis de France, à Montréal, célèbre ses noces d'argent sacerdotales.
6.—A Ottawa, M. Rodolphe Houdeau est nommé greffier du Conseil Privé et M. F. K. Bennett, greffier-adjoint.
9.—Mort de M. H. C. Cadieux, fondateur de la librairie Cadieux et Derome, à Montréal, âgé de 66 ans.
10.—Lord Grey et les hon. Fisher et Fielding s'embarquent à bord du "Virginian" pour l'Europe.
24.—A Montréal, dévoilement du monument Strathcona érigé à la mémoire des soldats canadiens tués à la guerre anglo-bière.
25.—Sir Wilfrid Laurier, est l'objet de la plus cordiale réception en arrivant à Paris.
26.—Au Monument National, à Montréal, inauguration officielle du premier congrès de la Fédération Nationale des femmes canadiennes-françaises, par S. G. Mgr Bruchési.
27.—Prorogation du Parlement fédéral, à Ottawa.
28.—60e anniversaire de la fondation de l'Institut des Cleres de Saint-Viateur, à Montréal.
29.—M. l'abbé F. Daniel, du Seminaire St-Sulpice, à Montréal, célèbre le 60e anniversaire de son ordination sacerdotale.
31.—L'hon. L. Gouin, arrive d'Europe à Québec.

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

Soixante-et-unième Rapport Annuel

Etat des Affaires de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal.

AU 31 DECEMBRE 1907

ACTIF

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Espèces en caisse, Obligations du Gouvernement du Canada, Débiteures du Gouvernement Provincial, etc.

PASSIF

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Montant dû aux déposants, Montant dû au Receveur-Général, Montant dû au fonds de charité, etc.

Nombre de comptes ouverts... 94,309
Somme moyenne due à chaque déposant... \$211.15
Contrôlé et trouvé conforme.

JAS. TASKER, A. CINQ-MARS, Auditeurs. A. P. L'ESPÉRANCE, Gérant.

LA CIRCULATION DE La Patrie. La "Patrie" affirme qu'elle donne à ses annonceurs 25 pour cent plus de circulation canadienne qu'il y a un an, tandis que les autres journaux canadiens-français, concurrents de la "Patrie," donnent à leurs annonceurs 30 pour cent moins de circulation qu'il y a un an.

THE PHOENIX BRIDGE & IRON WORKS, LTD. 83 rue Colborne. Entrepreneurs en construction d'acier. Gros assortiment de Lambourdes, Chevrons, Angles et Plaques de toutes sortes.

LE SPECIALISTE BEAUMIER MEDECIN OPTICIEN. GUERISON DES YEUX SANS MÉDICAMENTS NI DOULEURS PAR LES VERRES TORIC. EXAMEN GRATIS. AJUSTAGE GARANTI POUR VOIR LOIN ET PRES. YEUX ARTIFICIELS. UNE SPECIALITE.

CIGARES DE L'UNION. MARTHA 10 CTS. MARTIN & Co.

CHRONIQUE THEATRALE

THEATRE DES NOUVEAUTES

Après le succès remporté par le "Train de Plaisir" aux Nouveautés, en voici un autre qui se prépare pour la semaine prochaine. Nous voulons parler de "La Cagnotte," chef d'œuvre de Labiche dont la réputation est universelle. "La Cagnotte" sera représentée sur la scène des Nouveautés telle qu'on la joue maintenant à Paris, c'est-à-dire en trois actes au lieu de cinq et cela ne fait qu'ajouter à l'entrain et à la vivacité de l'action.

Un magnifique programme d'intermèdes a été préparé et sera exécuté à chaque représentation avec le concours de nos artistes favoris.

Mardi soir, le théâtre des Nouveautés fera relâche à l'occasion de la grande soirée de gala organisée au Monument National par l'Union Nationale française, au bénéfice des Artistes des Nouveautés. Les artistes du théâtre National ont généralement prêté leur concours ainsi que d'autres artistes bien connus.

Le programme de cette soirée se composera de "Edgard et sa Bonne" de Labiche et du "Malade Imaginaire" de Molière. Aux intermèdes on applaudira Mmes Vhiéry, Farnes, DeLuis, DeMatha, Dubé et MM. Lombard, Collin, Marpon, Dalberty, Paul-Marcel, Leclercq, Fleury, etc.

Jeudi, 14 mai, en matinée spéciale à prix réduits, on donnera à la demande générale, "La Massière."

Samedi en matinée régulière, "La Cagnotte."

A partir de lundi, 11 mai, le tarif d'été sera mis en vigueur, c'est-à-dire que le prix des fauteuils d'orchestre sera fixé à 75 cents.

THEATRE NATIONAL

Cette semaine nous avons eu au National le bénéfice des artistes qui a obtenu un très gros succès. La semaine prochaine nous aurons le bénéfice des employés et nous espérons qu'ils seront eux aussi récompensés de leurs efforts. Dans toute entreprise théâtrale, à côté des artistes que le public admire et applaudit il y a les aides qui ont droit aussi à une large part de nos sympathies.

On ne les voit pas ceux-là : ce sont les obscurs et cependant ils sont les supports des autres ; ils travaillent dans l'ombre au succès final. Allons leur témoigner notre estime et nos sympathies en assistant aux représentations de cette semaine.

Le choix du spectacle est des meilleurs. C'est une œuvre populaire qui plaît à la foule et qui toute l'année a été réclamée par les habitués du théâtre, "Marie-Jeanne" ou la femme du peuple." Tout le monde connaît cette pièce et cependant tout le monde voudrait la voir. D'abord le rôle même de Marie-Jeanne sera tenu pour la première fois par Mme Servaty, cette éminente artiste que tout le monde admire.

Il y aura en outre deux grandes soirées de gala. Le mercredi soir ou nous verrons M. Gauthier, magicien, Mme Marsol, M. Vallhubert, M. G. Labelle et le Quatuor Elite. La seconde jeudi soir où nous entendrons Mme Orpha Alba Cazenave avec flûte obligato par M. F. Boucher ; Mme Déricourt, MM. Harmand, DuLuisson, du Quinze-cents dans leur duo militaire, et M. Jos. Gariépy.

L'Harmonie de Montréal sous la direction de M. Hardy prêtera son concours.

AU QUINZE-CENTS

Un programme absolument alléchant pour la semaine prochaine et dont les véritables dilettantes se gaveront avec frénésie. Les vues seront de toute beauté et comprendront nombre de premiers. Nous recommandons surtout Dora, drame superbe d'après le grand poète anglais Tenyson. Il y a aussi nombre d'autres vues, tour à tour gaies, tristes, instructives ou de pure forme. Et à travers ce chatoiement de choses exquises, un programme de concert comme on ne saurait en trouver nulle part ailleurs, pour le même prix, un véritable régal. C'est Orbellier, retour d'une brève mais triomphale tournée aux États-Unis, le tenor dans "L'Éclair" et "Tout près du Montebello" et c'est encore et surtout Mlle Pénicome, les très beaux soprano dramatique, avec "Chanson tendre". Puis Harmand, l'immuable, nous fera "Se tonde la tête" et "Le poëme du tourbillon" et "Les qualités de la femme". Il faudra également entendre Dubuisson dans la Val et Rose de la série illustrée du Omphretoque. Enfin, l'orchestre Miro, sous la direction de son excellent chef, aura un programme tout nouveau. On nous promet une course aux places.

PARC SOMMER

AVIS aux amateurs. Les deux premières représentations d'aujourd'hui, après midi et soir, se recommandent par leur exceptionnelle originalité. Tous les numéros seront exécutés par des artistes de la plus haute réputation dont le choix judicieux a été fait de façon à offrir à notre public que des nouveautés dans tous les genres. Au programme, on trouvera :

Les frères Olympe, trois forts comédiens et gymnastes. Numéro à la fois grandiose et très étonnant.

Harry et Anna Laddell, équilibristes éprouvés, tout ce qu'il y a de mieux en ce moment à New York.

Amos Hillon, jongleur comique, créateur d'exercices nouveaux qui font battre le cœur de ceux qui les voient.

Lavigne et Lavallée les plus forts danseurs que l'on a vus depuis bien longtemps.

Les vus animées nouvelles du Kinétographe de New York.

La musique du Parc, toujours si agréable à entendre.

Promenade sur la terrasse.

Pour assurer une brillante ouverture de la saison d'été, le 24 mai, M. Larose est à New-York, où il passera le temps voulu pour faire les meilleurs engagements de saison.

AU NATIONOSCOPE

Le programme de la semaine prochaine au Nationscope ne manquera pas d'attirer une grande foule par la variété autant que par le choix extraordinaire des vues que les propriétaires de cet établissement ont su faire.

En effet, les spectateurs pourront voir le fameux chef-d'œuvre de Shakespeare, ce drame historique du plus haut tragique "Macbeth"; "Les exploits de Mandrin" ce voleur hardi aux allures de grand gentleman qui mit la police entière de la France sur les dents et qui lorsqu'il fut capturé en 1755 fut roué vif en punition de ses nombreux forfaits.

A part ces deux numéros extraordinaires qui à eux seuls valent plus que le prix d'admission au Nationscope sous ce rapport. Les chanteurs seront Mmes Yvonne Pepin, Béatrice Bain de New-York, la petite Augustine, l'enfant prodige et Mlle. Bob Price et Edwards.

Cette demoiselle Bain a obtenu des succès retentissants à New-York, comme chanteuse.

POUR L'ÉTÉ

Voilà le temps qu'il faut penser à donner sa commande pour un complet d'été. M. Fred. Moretti, 10 rue Notre-Dame Ouest, vient de recevoir un grand assortiment de marchandises de choix pour les habillements d'été. En allant chez Moretti vous êtes sûr d'avoir satisfaction en fait de coupe et de confection.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM "INTERNATIONAL LIMITED". (Le meilleur et le plus rapide train du Canada.) Laissez Montréal tous les jours à 9.00 a.m. vers Toronto à 4.30 p.m., Hamilton à 5.30 p.m., Niagara Falls à 6.30 p.m., Buffalo à 9.30 p.m., London à 7.45 p.m., Detroit à 10.00 p.m., Chicago à 7.45 a.m. Service élégant de chef de Café-Parloirs et charrs dorés Pullman sur les trains de nuit.

MONTREAL-OTTAWA (3 hrs. Aller, 3 hrs. Retour) Laissez Montréal à 7.30 a.m., 11.00 a.m., 7.30 p.m., Ottawa à 9.30 a.m., 1.30 p.m., 8.45 p.m. Élégant wagon-hôtel sur tous les trains, excepté celui de 7.30 p.m., qui a un wagon-salon seulement.

MONTREAL-NEW YORK Laissez Montréal à 11.45 a.m., 11.00 a.m., 7.30 p.m., New York à 11.00 a.m., 11.00 p.m., 7.30 p.m. Élégant wagon-hôtel sur les trains du jour. Chars dorés Pullman sur les trains de nuit.

MONTREAL, BOSTON ET SPRINGFIELD MONTREAL ET PORTLAND Laissez Montréal à 9.00 a.m., Laissez Montréal à 9.00 a.m., Montréal à 9.00 p.m., Laissez Montréal à 9.00 p.m., Montréal à 9.00 p.m. Chef de Café-Parloirs sur les trains du jour. Chars dorés Pullman sur les trains de nuit.

PACIFIQUE CANADIEN Excursions de Colons Au Manitoba, à la Saskatchewan et à l'Alberta. Pour partir les 12 et 26 mai, 9 et 21 Juin. Billets bons pour revenir dans les 90 jours.

WAGONS LITS-TOURISTES Quittez Montréal pour Winnipeg, Calgary et Vancouver tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis à 10 h. p.m., et les dimanches, lundis et jeudis, à 10 h. a.m., pour Winnipeg, Calgary et les gares intermédiaires, pour les voyageurs ayant des billets de première ou de seconde classe. Prix des cabines \$3.00 pour Winnipeg, \$5.00 pour Vancouver.

Bureau des billets, 129 rue St-Jacques, 128 du Bureau de Poste.

INTERCOLONIAL RAILWAY GARE BONAVENTURE UNION

HEURES DES TRAINS EN DESTINATION DE 7.25 M. St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis Québec et les Stations Intermédiaires.

EXPRESS MARITIME MIDI Lévis, Québec, Rivière du Loup, Bécancour, Montserrat, Halifax et les Stations Intermédiaires. Wagon-lits et wagon-restaurants directs.

3.50 St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis Québec et les Stations Intermédiaires.

LE SAMEDI SEULEMENT MIDI St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis Québec et les Stations Intermédiaires. Wagon-salon buffet.

BUREAU DES BILLETS 141 RUE ST-JACQUES. Tél. 1001. Matin 102.

LE A. PRICE Ass. Agr. Gén. des Passagers.

CALEDONIA BEAVER BRAND Robillard & Cie. EMEOUTILLEURS.

LE 16 Passe-temps 5 cts EN VENTE PARTOUT

